

# Le pouvoir de la littératie

Vers la Stratégie globale en matière d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick

Marilyn Trenholme Counsell et Liane Roy

*Coprésidentes*



Juin 2016

*Le pouvoir de la littérature – Vers la Stratégie globale en matière d’alphabétisation du Nouveau-Brunswick*

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick  
C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1

Juin 2016

Imprimé au Nouveau-Brunswick

IMPRIMÉ (bilingue) : ISBN 978-1-4605-0990-6

PDF (Anglais) : ISBN 978-1-4605-0991-3

PDF (Français) : ISBN 978-1-4605-0992-0

10460

# Le pouvoir de la littératie

Vers la Stratégie globale en matière d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick

Marilyn Trenholme Counsell et Liane Roy

*Coprésidentes*

Juin 2016



## Table des matières

Membres du Secrétariat à la littératie du Nouveau-Brunswick.....	i
Message de Brian Gallant, premier ministre .....	iii
Message des coprésidentes .....	v
Aperçu .....	1
Introduction .....	1
Vision.....	3
Faits saillants et recommandations .....	4
Petite enfance (de zéro à quatre ans) .....	4
De la maternelle à la 2 <sup>e</sup> année .....	7
De la 3 <sup>e</sup> année à la 12 <sup>e</sup> année.....	8
Éducation des adultes et apprentissage continu .....	11
Leadership, coordination et communication .....	13
Familles et collectivités .....	14
Projets pilotes .....	16



## Membres du Secrétariat à la littératie du Nouveau-Brunswick

Liane Roy, coprésidente

Marilyn Trenholme Counsell, coprésidente

Gérald Richard, sous-ministre, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (secteur francophone)

John McLaughlin, sous-ministre, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (secteur anglophone)

Tom Mann, sous-ministre, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Angela Carr (*secrétariat d'appui*), directrice, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Charline Vautour, conseillère externe

Miriam McLaughlin (*secrétariat d'appui*), conseillère du programme, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Dan Mills, sous-ministre adjoint, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Guy Lamarche, directeur général, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Bill Patrick, conseiller principal en politique, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Ella Nason, directrice adjointe, Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Rebecca Clark-Wright, conseillère principale en politique, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Darlene Whitehouse-Sheehan, directrice, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (secteur anglophone)

Mireille Fontaine-Vautour, directrice, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (secteur francophone)

Charline Mazerolle, agente pédagogique, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (secteur francophone)

Dianne Lutes, directrice, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (secteur anglophone)

Josée Nadeau, directrice, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (secteur francophone)

Kimberly Bauer, agente pédagogique, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (secteur anglophone)





## Message de Brian Gallant, premier ministre



L'alphabétisation constitue la pierre angulaire de l'établissement d'une main-d'œuvre qualifiée offrant une meilleure qualité de vie pour tous. Au Nouveau-Brunswick, nous savons qu'un engagement envers l'alphabétisation et l'apprentissage continu renforcera l'économie et améliorera le mieux-être social de nos citoyens.

Merci aux innombrables Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises qui se consacrent à l'amélioration de la situation en matière de littératie.

*Le pouvoir de la littératie – Vers la Stratégie globale en matière d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick* est fondé sur l'éclairage des intervenants, des champions de l'alphabétisation, des employeurs et des représentants du gouvernement. Ensemble, ces différents acteurs ont formulé des recommandations qui

aideront les citoyens et citoyennes du Nouveau-Brunswick à atteindre leur plein potentiel dans le monde du travail et à s'épanouir dans leur collectivité.

Le rôle crucial que la littératie joue dans la qualité de vie des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ne fait pas de doute. Pour comprendre la complexité des défis en alphabétisation et s'y attaquer, il faut aller au-delà des évaluations uniformisées. Ce sont dans les histoires de potentiel inexploité, d'obstacles à l'emploi, de perte d'entreprise et d'efforts pour surmonter la pauvreté qu'on saisit la pleine mesure de leur complexité. Merci à tous ceux et celles qui ont partagé ces histoires, car ils sont essentiels à l'élaboration d'une stratégie utile.

L'alphabétisation conduit souvent à une transformation de la personne et sert de pierre de gué afin d'aider les familles du Nouveau-Brunswick tout au long de leur vie. Il est essentiel que nous dotions les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises des compétences nécessaires pour obtenir et conserver un emploi dans la nouvelle économie.

L'éducation est le meilleur investissement qui soit pour assurer la croissance économique à long terme, en plus d'être le plus grand facteur d'égalisation sociale. Voilà pourquoi nous investissons en éducation plus que jamais dans l'histoire de la province.

Merci aux coprésidentes du groupe d'élaboration de la stratégie et aux nombreux partenaires en alphabétisation qui ont contribué à concrétiser ce projet de rapport.

Il appartient au gouvernement de créer les conditions propices à la réussite économique et sociale. L'amélioration des taux d'alphabétisation grâce à l'investissement dans l'éducation a pour effet non seulement de renforcer notre économie, mais également de créer un avenir plus sain, heureux et sûr pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Avec ce rapport, nous commençons à ouvrir la voie à cet avenir.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Brian Gallant".

L'honorable Brian Gallant  
Premier ministre



## Message des coprésidentes

Nous avons accepté avec humilité et gratitude de participer à l'élaboration d'une stratégie globale en matière d'alphabétisation pour notre province.

Nous avons été inspirées et interpellées par plusieurs personnes avec qui nous nous sommes entretenues et qui nous ont envoyé leurs idées. Tout au cours de ce processus, les spécialistes en littératie du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ainsi que du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail nous ont apporté leur appui.

Nous espérons que ce rapport suscitera un dialogue et une action concrète et coordonnée sur l'alphabétisation, les compétences essentielles et l'apprentissage continu dans l'ensemble de la province. Nos enfants, nos adolescents et nos adultes se tournent tous vers nous afin que nous les aidions à atteindre leur potentiel dans leur apprentissage et dans leur vie. Nous croyons que c'est possible si nous faisons cause commune dans le but de libérer le pouvoir de la littératie. Notre but devrait être d'avoir un milieu propice à l'apprentissage dans chaque foyer, école, milieu de travail et collectivité du Nouveau-Brunswick. Nous devons inspirer confiance en prouvant que cette province est l'une des meilleures au Canada selon n'importe quelle échelle de classement en littératie.

Avec reconnaissance et optimisme,



Marilyn Trenholme Counsell et Liane Roy



## Aperçu

L’alphabétisation est la plus importante composante de base alors que nous traçons notre voie dans une économie fondée sur la connaissance. Afin de soutenir la création d’emplois, d’augmenter la productivité et de lutter contre la pauvreté, il nous faut privilégier systématiquement l’alphabétisation (premier ministre Brian Gallant, 2015)<sup>1</sup>.

Reconnaissant que le Nouveau-Brunswick est confronté à des défis de littératie importants, le premier ministre Brian Gallant a créé le Secrétariat à la littératie du Nouveau-Brunswick en mars 2015. Le rôle du Secrétariat était de solliciter la participation des intervenants, des particuliers, des employeurs et des représentants du gouvernement dans l’élaboration d’un rapport global en matière d’alphabétisation. Le rapport est global en ce qu’il établit un cadre pour la littératie à toutes les étapes de la vie; il est également innovant étant donné que les stratégies de littératie qui s’adressent à tous les âges ne sont pas encore courantes. Ce type de rapport est bâti sur les pratiques exemplaires émergentes.

Le Secrétariat a entrepris l’élaboration de ce rapport dans l’espoir que tous les gens du Nouveau-Brunswick participent pleinement aux activités de la vie scolaire, professionnelle, familiale et communautaire. En construisant sur l’excellent travail des initiatives passées, comme le projet *L’apprentissage : le projet de tous*, le Secrétariat a examiné la recherche et les pratiques exemplaires à l’échelle provinciale, nationale et internationale. Il a également examiné les stratégies d’alphabétisation au Nouveau-Brunswick au cours des dix dernières années. Il a reçu les observations écrites du public et a tenu des consultations individuelles stratégiques partout dans la province.

## Introduction

La littératie signifie bien plus que l’apprentissage de la lecture et de l’écriture comme traditionnellement enseignées à l’école ou par la formation. La littératie englobe plusieurs façons dont les individus pratiquent les langues orales et écrites (seuls ou avec d’autres) sous diverses formes imprimées ou numériques. La société doit créer de riches possibilités de communication et d’apprentissage pour permettre à chaque personne de réaliser tout son potentiel.

La littératie joue un rôle évolutif, mais crucial, pendant toute la durée de vie et dans différents contextes de vie (c’est-à-dire à la maison, au travail, à l’école et dans la collectivité). Les coûts économiques et sociaux du faible niveau d’alphabétisation touchent tout le monde, quelles que soient leurs compétences individuelles. Compte tenu de la complexité du problème, il faudra plus que l’intervention du gouvernement pour faire progresser les indicateurs de réussite de la littératie.

Le potentiel économique au sein de la population et de la province est énorme. Nous devons combler le manque de compétences en renforçant la main-d’œuvre. L’établissement d’une main-d’œuvre compétente est directement lié à l’éducation comme à la littératie. Une étude de Statistique Canada a démontré qu’une augmentation de 1 % des compétences en littératie au travail augmenterait la productivité de 2,5 % et la production de 1,5 %<sup>2</sup>.

---

1 Premier ministre Brian Gallant, annonce publique de la stratégie globale en matière d’alphabétisation du Nouveau-Brunswick, mars 2015.

2 C. Alexander et F. McKenna du Groupe Financier Banque TD, *Ne négligeons pas l’alphabétisme : Appel à l’action*, 2007.

Le rapport de 2007 intitulé *Ne négligeons pas l’alphabétisme : Un appel à l’action* a plaidé en faveur de la nécessité d’améliorer la littératie au Canada en mettant en évidence le rôle clé joué par la littératie dans l’économie. Ce rapport a lié la littératie aux facteurs économiques tels que le taux d’emploi, le revenu personnel, la productivité et les changements structurels de l’économie.

Le coût social du faible niveau de littératie est tout aussi grave que ces facteurs économiques. Les coûts sociaux comprennent :

- la diminution des possibilités sociales, économiques et culturelles pour les individus;
- le coût supplémentaire des programmes d’apprentissage;
- les coûts intergénérationnels, puisqu’on a constaté qu’un faible niveau de littératie était transmis aux enfants par les parents <sup>3</sup>.

À l’échelle internationale, on regarde souvent la Finlande comme un leader en matière de littératie. Une grande partie de sa réussite phénoménale en éducation est attribuée à d’excellents enseignants en littératie, en sciences et en mathématiques. Un rapport de Statistique Finlande 2010 (Väljörvi et Sahlberg)<sup>4</sup> a reconnu la Finlande comme le principal pays de l’Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour ce qui est du niveau de scolarité :

- plus de 98 % des enfants fréquentent les classes préscolaires;
- 99 % terminent l’éducation de base obligatoire;
- 94 % de ceux qui commencent dans la voie de l’enseignement général secondaire de deuxième cycle et 90 % de ceux qui commencent la filière professionnelle de l’enseignement secondaire supérieur continuent jusqu’à l’obtention de leur diplôme.

Comparativement, le Canada a démontré le même niveau de performance en lecture que la Finlande, dans le Programme international pour le suivi des acquis des élèves 2012 (PISA, une évaluation internationale, normalisée des enfants âgés de 15 ans). Le Canada se trouvait également bien au-dessus de la moyenne de l’OCDE en lecture.

Le Nouveau-Brunswick a obtenu une évaluation inférieure à la moyenne canadienne avec le PISA. La Colombie-Britannique, l’Alberta et l’Ontario ont tous obtenu des résultats supérieurs à la moyenne nationale. La différence dans la moyenne des résultats du test entre le Nouveau-Brunswick et toutes les autres provinces n’a pas été considérée comme significative d’un point de vue statistique. Malgré les résultats moyens, il y a place pour de l’amélioration et un besoin de doter les jeunes, tout comme ceux des autres provinces et territoires, de compétences concurrentielles.

Le Programme d’évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 2013 est une autre évaluation internationale de la littératie. Le PEICA était une évaluation normalisée de l’utilisation des compétences en lecture, en calcul et en résolution de problèmes dans des environnements riches en technologie, chez les adultes (âgés de 16 à 65 ans). Cette étude a démontré que le Canada se situe dans la moyenne de l’OCDE. Le niveau de lecture moyen pour les adultes du Nouveau-Brunswick est identique à la moyenne nationale – Niveau 2 (une différence d’environ six points de mesure). Il n’en reste pas moins que le Nouveau-Brunswick a une excellente occasion d’améliorer les compétences en littératie.

<sup>3</sup> Canadian Language and Literacy Research Network, *Canada’s Hidden Deficit: The Social Cost of Low Literacy Skills*, février 2008

<sup>4</sup> P. Sahlberg, *The Secret to Finland’s Success: Educating Teachers*, Stanford Center for Opportunity Policy in Education, « Research Brief », septembre 2010.

Les écoles mettent l’accent sur la littératie dans tout le programme scolaire. L’enseignement de la lecture et de l’écriture ne se fait pas seulement en classe de langue; les sciences sociales, la santé, les sciences et les mathématiques prennent également en charge le développement de compétences en littératie. Le Nouveau-Brunswick dépense environ 1,1 milliard de dollars pour l’éducation publique chaque année. De ce montant, 76 millions de dollars sont dépensés dans les programmes et services de la petite enfance et plus de 4,2 millions de dollars ont pour seul but d’aider les enfants et les jeunes à mieux lire et écrire. Onze millions de dollars sont également utilisés afin d’aider les adultes pour la même raison. La littératie de la petite enfance dépend de l’engagement des familles et des fournisseurs de soins. Environ 9 millions de dollars sont fournis chaque année à des organismes communautaires qui travaillent directement avec les familles.

Le progrès de la littératie mesuré par les évaluations provinciales ne correspond pas aux évaluations internationales. Grâce à l’investissement de ressources considérables dans l’alphabétisation au cours des dix dernières années, le Nouveau-Brunswick a enregistré une amélioration atteignant jusqu’à 20 % pour les évaluations provinciales. Pourtant, les enquêtes internationales auprès des jeunes âgés de 15 ans et des adultes ne reflètent pas le même taux de progression. Cela donne à penser que les défis liés à l’augmentation de la littératie chez les jeunes nécessiteront un soutien au-delà du système scolaire et engloberont également le soutien du foyer et de la collectivité.

Le PEICA pose un autre défi, propre à la littératie des adultes. Son prédécesseur, l’Enquête internationale sur l’alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2003, a défini le niveau 3 comme le niveau de compétence souhaité. Le PEICA n’a établi aucun niveau de compétence souhaité, et, tout en utilisant des niveaux numérotés, il suit en fait une échelle tout à fait différente. Cette situation a créé une grande confusion en ce qui a trait à l’ampleur des difficultés liées à la littératie des adultes. Les intervenants ont fait ressortir de nombreux exemples, outre les évaluations normalisées, des difficultés que la littératie continue de poser à certaines personnes.

Le rôle essentiel que joue la littératie dans la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick est clair. Pour mieux comprendre la complexité du problème, il faut aller au-delà de ce que les évaluations normalisées recueillent. Elle est bien illustrée dans les histoires de potentiel non réalisé, d’obstacles à l’emploi ou à la croissance des entreprises et de lutte pour surmonter la pauvreté. Ces histoires ont été largement racontées lors des présentations publiques et des consultations individuelles.

## **Vision**

La littératie doit être une priorité alors que le Nouveau-Brunswick s’oriente vers une plus grande prospérité et une plus grande satisfaction de ses résidents.

Cela exigera un engagement afin de créer des occasions de s’investir dans des environnements riches en littératie, et ce, à toutes les étapes de vie. Chaque enfant devrait être prêt et désireux d’apprendre avant la maternelle. Chaque élève devrait recevoir le soutien et les encouragements nécessaires pour atteindre le niveau de littératie approprié. Personne ne devrait obtenir un diplôme sans atteindre les résultats attendus en matière de littératie. Chaque adulte devrait avoir la possibilité de participer à l’apprentissage de différentes façons.

Si chaque foyer, école, collectivité et milieu de travail croit en la littératie, l’apprentissage tout au long de la vie et la passion pour la littératie peuvent devenir des réalités. Cela exigera un leadership fort, de la coordination, de la communication, de l’innovation et une évaluation continue. Les parents, les éducateurs et les enseignants à chaque niveau et tous les professionnels qui interviennent tout au long des premières années dans les écoles et les programmes pour adultes doivent collaborer dans l’intérêt supérieur de chaque enfant, chaque jeune et chaque adulte.

De même, des collectivités fortes peuvent améliorer considérablement le mieux-être de leurs résidents. La littératie augmente lorsqu’une communauté développe un environnement riche en loisirs centrés sur la famille et les événements culturels. Un taux de littératie plus élevé signifie une meilleure santé, de plus grandes possibilités, une économie améliorée et des vies enrichies.

## **Faits saillants et recommandations**

Les sections suivantes mettent l’accent sur l’information partagée grâce au processus de consultation et fournissent des recommandations pour faire progresser les marqueurs de la littératie. Dans le cadre d’un rapport global en matière d’alphabétisation, les faits saillants et les recommandations sont classés comme suit :

- petite enfance;
- maternelle – 2<sup>e</sup> année;
- troisième année – 12<sup>e</sup> année;
- éducation des adultes et apprentissage continu;
- leadership, coordination et communication;
- familles et collectivité;
- projets pilotes.

### **Petite enfance (de zéro à quatre ans)**

Le domicile familial est le berceau de l’apprentissage. Le développement de la littératie et du langage commence dès la naissance; les parents sont les premiers et les plus importants éducateurs. La province doit faire davantage pour les habiliter à assumer cette grande responsabilité. Divers groupes ont suggéré des approches visant à accroître la participation et l’autonomisation des parents dans l’apprentissage de leurs enfants. Le thème sous-jacent était d’encourager les familles à chanter, à jouer, à parler et à lire chaque jour avec les enfants âgés de moins de cinq ans.



Dans le cadre d’une consultation individuelle au sujet du rapport, D<sup>r</sup> Douglas Willms de The Learning Bar (Université du Nouveau-Brunswick) a décrit la rapidité de développement du cerveau, son ampleur et la forte influence de l’environnement, de la conception jusqu’à la première année de vie. D<sup>r</sup> Willms a décrit le processus de formation



de synapses et d’élagage des neurones (souvent appelé « modelage » ou « câblage » du cerveau) comme un moyen de souligner l’importance de ce stade de développement de la littératie.

Les orthophonistes de partout dans la province se sont réunis avec le Secrétariat. Ils ont distribué des rapports de l’Association des audiologistes et orthophonistes qui appuient le message voulant que les trois premières années de la vie soient cruciales pour le potentiel à long terme d’une personne. Ils ont souligné que de 50 % à 60 % des enfants qui commencent l’école avec un faible niveau de compétences linguistiques éprouveront plus tard des difficultés à l’école.<sup>5</sup>

Des efforts accrus sont nécessaires pour amener tous les professionnels de la santé au service des futurs parents et familles et des parents et personnes qui s’occupent d’enfants en bas âge à comprendre et à souligner l’importance de ces années dans le développement de l’enfant. Comme moyen de fournir un soutien et d’assurer la continuité des soins, il est recommandé de remettre à chaque enfant à la naissance un identifiant unique permettant de suivre les évaluations, les interventions et le suivi dès la naissance, pendant les années scolaires formelles et pendant l’éducation postsecondaire ou des adultes.

Il existe d’excellentes ressources au Nouveau-Brunswick pour répondre à ces besoins. Le programme à l’échelle provinciale, Born to Read/Le goût de lire, fournit à toutes les familles avec un nouveau-né des livres, en anglais, en français ou portant sur la culture des Premières Nations. Il est extrêmement important de faire la lecture aux bébés dès la naissance. Elle fournit la stimulation sensorielle de différentes parties du cerveau pour permettre le développement nécessaire du langage et de la littératie. En outre, Talk with me/Parle-moi est le programme de développement précoce du langage qui offre gratuitement de l’information et de la formation aux parents, aux partenaires communautaires et au public. Le programme aide à détecter et à prévenir les difficultés d’apprentissage et de communication pour tous les enfants, de la naissance à l’âge de cinq ans.

Margaret McCain, championne de l’alphabétisation, et ancienne lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, a écrit dans son mémoire :

*La réduction à long terme des lacunes académiques et des inégalités sociales dépend de l’amélioration des compétences des enfants avant qu’ils ne commencent l’école. Ces compétences comprennent les capacités langagières, les capacités cognitives et la capacité d’interagir avec les autres. Les évaluations des enfants en âge de fréquenter la maternelle indiquent que un sur quatre est vulnérable dans au moins un des domaines susmentionnés de développement. Ces différences persistent et augmentent souvent pendant les années scolaires de l’enfant. L’environnement à la maison a le plus d’effet sur les compétences des enfants avant l’entrée à l’école. Des facteurs, notamment l’éducation des parents, la santé des membres de la famille et le revenu familial influencent tous les résultats de l’enfant. Les facteurs d’influence les plus forts à l’extérieur de la maison sont l’éducation précoce et la qualité de l’école pendant les premières années. Il a été précisé que la qualité de l’éducation précoce multiplie les avantages pour tous les enfants et peut aider à atténuer les effets négatifs des environnements domestiques néfastes sur la maturité scolaire.*

L’accès aux services de garde de qualité constitue un moyen de fournir de riches expériences d’apprentissage aux enfants. Le système a pris des mesures importantes afin d’améliorer ces environnements en mettant en œuvre le *Curriculum éducatif pour la petite enfance francophone au Nouveau-Brunswick* et le *Curriculum – Services de garde francophones du Nouveau-Brunswick*. Tous

<sup>5</sup> Tomlin, Association des orthophonistes et des audiologistes du Nouveau-Brunswick, 2005.

les centres de la petite enfance sont inspectés chaque année et régulièrement surveillés quant à leur utilisation du programme. Des projets pilotes pour ceux qui travaillent dans les centres de garde d’enfants, fournissant 30 heures de formation pédagogique en ligne, sont en cours dans les deux secteurs. L’achèvement de la mise en œuvre intégrale de la formation en ligne est prévu pour le début de 2016-2017.

Il est clair que les évaluations, les interventions et le suivi de la petite enfance au cours des années préscolaires doivent être une priorité. De nombreux professionnels, y compris les infirmières de la santé publique, les travailleurs sociaux et les orthophonistes, effectuent le dépistage précoce des enfants vulnérables. Récemment, dans la reconnaissance de cette priorité, pendant les 18 mois des cliniques d’évaluation de la santé publique, une plus grande attention a été portée au développement du langage. L’élaboration de la législation pour la participation obligatoire à l’évaluation de tous les enfants de 18 mois est recommandée.

### **Recommandations:**

- 1) **Établir un objectif commun avec les intervenants en littératie afin de partager un message uni valorisant le fait de « chanter, jouer, parler et lire » chaque jour avec les enfants âgés de moins de cinq ans .**
- 2) **Collaborer avec les deux régies régionales de la santé (RRS) en vue de fournir de l’information et de la formation qui permettront aux professionnels de la santé qui soignent les femmes enceintes du Nouveau-Brunswick de leur expliquer l’importance de la littératie et de l’apprentissage dès la naissance.**
- 3) **Établir un dossier de formation continue (avec la possibilité de tirer parti du numéro d’identification e-gouvernement), dès la naissance, pendant les années scolaires formelles et l’éducation postsecondaire et/ou l’éducation aux adultes, qui améliore la prestation de soutien et la continuité des soins grâce à des interventions en matière de littératie.**
- 4) **Continuer à offrir à tous les nouveau-nés, avant qu’ils ne quittent l’hôpital, un ensemble de livres qui reflète leur culture linguistique (autochtone, anglais, français, ou une combinaison). Cet objectif sera atteint grâce à des organisations établies, Born to Read/Le goût de lire.**
- 5) **Élaborer une législation pour la participation obligatoire de tous les enfants à l’évaluation de 18 mois.**
- 6) **Augmenter l’appui au développement de la parole et du langage en mettant l’accent sur les enfants de moins de trois ans.**
- 7) **Améliorer l’accès aux programmes de garde d’enfants pour les familles vulnérables, en explorant les lacunes systémiques du Programme d’aide pour les services de garderie (aussi appelé subvention pour la garde d’enfants) et en effectuant une refonte du programme afin de mieux soutenir ces familles.**

## De la maternelle à la 2<sup>e</sup> année

La troisième année scolaire marque un tournant décisif pour ce qui est de la littératie et de l’apprentissage. La capacité d’un enfant de passer à la lecture de transition aura une influence considérable sur ses expériences d’apprentissage. La lecture de transition est l’étape où les enfants passent d’apprendre à lire, à lire pour apprendre.

Avant d’entrer à l’école maternelle, les enfants anglophones, francophones et autochtones du Nouveau-Brunswick sont évalués au moyen de l’Évaluation de la petite enfance – Appréciation directe (EPE-AD). Elle permet de déterminer la capacité de scolarisation de chaque enfant sur le plan du développement. Cette information est fournie aux enseignants et aux parents et aide à la détection précoce des besoins en apprentissage.



Les organismes communautaires jouent également un rôle essentiel dans la transition des enfants à partir de ressources de la petite enfance aux ressources en milieu scolaire. Avant la maternelle, tous les parents sont encouragés à participer aux séances Welcome to Kindergarten/Bienvenue à la maternelle afin d’encourager la famille à participer à l’expérience scolaire de l’enfant. Ce programme partage la vision commune consistant à accroître les compétences en littératie au moyen du Partenariat en Éducation, un organisme de bienfaisance national pour promouvoir, soutenir et améliorer l’éducation publique au Canada. Ce partenaire en littératie est le champion de la cause avec un nouveau slogan (septembre 2015) : *Lire! Jouer! Chanter! Parler!*

Les organisations communautaires, les membres des systèmes scolaires et le gouvernement ont contribué à de nombreuses initiatives énergiques au Nouveau-Brunswick. Le succès futur doit s’appuyer sur les efforts actuels afin d’assurer des pratiques efficaces fondées sur la recherche; une approche équilibrée de la littératie; un apprentissage professionnel pour le personnel; et des ressources pour développer des compétences fondamentales et promouvoir un amour de la lecture auprès des jeunes apprenants. Il est important de poursuivre les travaux afin d’assurer des liens étroits entre les pratiques de littératie en apprentissage précoce et les premières années d’école.

Le Nouveau-Brunswick devrait réaffirmer la priorité de l’apprentissage de la lecture pendant les trois premières années scolaires (M – 2). Une intervention de suivi appropriée devrait être réalisée auprès des enfants qui n’atteignent pas les objectifs prévus avant la fin de la 2<sup>e</sup> année. Au moyen de consultations et de communications avec le Secrétariat, plusieurs recommandations sur la façon dont le plan d’éducation de dix ans en attente peut donner priorité à l’apprentissage de la maternelle à la deuxième année ont été suggérées et sont incluses à titre de liens recommandés de ce rapport. Par exemple, une ressource à la disposition des écoles est le programme de mentorat et de tutorat Elementary Literacy Friends/ Communautés-Littératie-Enfants francophones (ELF/CLEF) pour les élèves de deuxième année qui n’arrivent pas à atteindre les résultats escomptés en matière de littératie et de langage (le programme sera disponible à l’échelle provinciale d’ici 2017). Certaines communautés francophones soutiennent les enfants de deuxième année par l’intermédiaire de Lire et faire lire Acadie, un programme qui favorise l’amour de la lecture grâce à des bénévoles de la collectivité.

## Recommandations:

- 8) Les écoles, les parents, les collectivités et les organismes doivent travailler ensemble afin d’aider les enfants à acquérir le plus tôt possible les capacités de lecture et d’écriture qu’il leur faudra pour réussir en salle de classe. Les enfants doivent avoir toutes les chances de faire l’apprentissage de la lecture pendant et en dehors des heures de classe. Parmi les exemples, notons l’utilisation des médias sociaux, l’échange de messages communs et la participation aux activités communautaires.
- 9) S’assurer que les familles reçoivent des idées pratiques pour les aider à soutenir des compétences plus solides en lecture chez leur enfant/jeune à chaque niveau scolaire.
- 10) Mettre en place des mesures annuelles de rendement en alphabétisation, qui soutiennent l’accroissement de la performance, dans toutes les écoles du Nouveau-Brunswick.
- 11) Le plan d’éducation de dix ans devrait mettre l’accent tout particulièrement sur le développement du langage de la maternelle à la deuxième année.
- 12) Ce plan devrait explorer des options pour offrir aux enfants de la maternelle à la deuxième année qui sont les plus vulnérables des possibilités d’apprentissage supplémentaires en dehors des heures de classe.
- 13) Ce plan devrait prévoir un processus de dépistage et d’intervention pour les élèves montrant des difficultés d’apprentissage en lecture.
- 14) Le gouvernement provincial devrait affecter un champion de l’alphabétisation à ce projet.

## De la 3<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année

Après l’expérience de la maternelle à la deuxième année, qui permet de faire l’apprentissage de la lecture, il faut aider les enfants à lire pour apprendre. Une plus grande attention doit également être accordée afin d’encourager des milieux propices à la littératie de la troisième à la douzième année dans le but de maintenir les compétences en lecture et les pratiques de lecture. Tout au long du processus de consultation, plusieurs intervenants ont souligné la nécessité de continuer à se concentrer sur la littératie après la deuxième année. Les programmes et les services des systèmes d’éducation et des organisations non gouvernementales qui fournissent un soutien en littératie pendant ces années scolaires semblent comporter une lacune.



Le Nouveau-Brunswick est fier de ses excellents enseignants. Leur partage des pratiques exemplaires et leur perfectionnement professionnel continu sont exceptionnels. Le gouvernement provincial devrait coordonner au moins un cours portant sur l’enseignement des processus d’alphabétisation. La normalisation du contenu des cours devrait en outre être examinée.

D<sup>re</sup> Ann Sherman, doyenne de la Faculté d’éducation de l’Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, a encouragé les deux secteurs de l’éducation à continuer de se montrer progressistes dans leur travail en perfectionnement des enseignants. Lors des consultations stratégiques menées auprès de D<sup>re</sup> Sherman et de ses collègues, elle a proposé que le système d’éducation revoie sa conception de la littératie et des évaluations formatives. Elle a également suggéré que les connaissances en littératie soient élargies au-delà de l’alphabétisation, de ses pratiques et des théories fondées sur des textes. Cette révision viserait à mieux refléter et renforcer les multimodalités et la littératie numérique créative. D<sup>re</sup> Sherman a préconisé de mettre l’accent sur l’engagement des élèves dans la production de littératie plutôt que sur la consommation seulement : la création de livres, d’histoires, de films, de documentaires, d’œuvres d’art, de structures et d’équations mathématiques de leur propre conception. Elle a de plus abordé l’importance de nouer le dialogue avec les élèves autochtones et de continuer à contextualiser les programmes d’études afin d’approfondir le cadre de vie des communautés autochtones.

D<sup>re</sup> Marianne Cormier, doyenne de la Faculté des sciences de l’éducation à l’Université de Moncton, a proposé d’intégrer des stratégies linguistiques dans toutes les matières. Dans le cadre de sa participation à la consultation stratégique, D<sup>re</sup> Cormier a souligné que la motivation à lire et le développement d’une culture de la lecture sont d’une importance clé dans le développement de compétences en littératie et que les bibliothèques scolaires jouent un rôle important dans le soutien de cet aspect.

Les écoles et les établissements postsecondaires doivent travailler en étroite collaboration pour appuyer les élèves à la fin des études secondaires. Grâce à des consultations individuelles et à des observations écrites, les représentants des collèges et des universités ont soulevé que les défis que connaissent les jeunes sont, avec d’autres compétences essentielles, liés à la littératie (à savoir la persévérance/l’apprentissage continu).

Tout au long des années secondaires et postsecondaires, la capacité accrue pour le dépistage des troubles d’apprentissage et l’intervention à cet égard doit être soutenue. Il est tout aussi important d’offrir à tous les élèves en difficulté, et ce, à toutes les étapes de l’apprentissage, des programmes de littératie qui comportent une diversité d’activités et de ressources stimulantes.

## **Recommandations:**

- 15) S’assurer que les familles reçoivent des idées pratiques pour les aider à soutenir des compétences plus solides en lecture chez leur enfant/jeune à chaque niveau scolaire.
- 16) Fournir aux familles un encadrement et un soutien continu pour l’amélioration des compétences en lecture à la maison.
- 17) Encourager tous les enseignants à continuer d’incorporer des formes de littératie numériques créatives et de multiples modalités dans l’apprentissage et à augmenter la production de matériel de littératie par les élèves tout au long des années de l’enseignement secondaire.
- 18) Offrir des incitatifs aux étudiants postsecondaires qui soutiennent la littératie en faisant la lecture aux enfants.
- 19) Dans le cadre du plan d’éducation de dix ans, créer un processus pour reconnaître les enfants et les jeunes éprouvant des difficultés en lecture après la deuxième année et établir des interventions ciblées afin de combler les lacunes.
- 20) Dans le cadre du plan, explorer les options pour offrir des possibilités d’apprentissage entre 15 h et 17 h qui tiennent compte des besoins uniques de chaque collectivité et qui accordent la priorité aux enfants les plus vulnérables. Ces possibilités devraient promouvoir les ressources et les précieux programmes disponibles dans les bibliothèques publiques, les centres d’enrichissement de la famille et les organisations non gouvernementales.
- 21) Dans le cadre du plan, renforcer les liens pour les jeunes qui abandonnent (ou qui risquent sérieusement d’abandonner) leurs études secondaires et les possibilités de formation des adultes.
- 22) Futurs enseignants : Dans le cadre du plan, les universités devraient exiger que tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat en éducation réussissent au moins un cours traitant de l’alphabétisation, y compris les principes fondamentaux de la lecture.
- 23) Dans le cadre des priorités rattachées au développement professionnel, inclure dans le plan des activités continues de formation, d’encadrement et de soutien liées à l’enseignement et à l’acquisition des capacités de lecture et d’écriture.

## Éducation des adultes et apprentissage continu

Le Nouveau-Brunswick a assumé sa responsabilité d’offrir des possibilités d’éducation à tous les adultes aux prises avec des problèmes de littératie. Il a apporté des améliorations, mais il doit en faire plus.

L’éducation des adultes et l’apprentissage continu visent les individus à toutes les étapes de la vie, issus d’une variété de milieux et avec une liste variée de raisons de participer aux programmes et services. L’élaboration des parcours d’apprentissage supplémentaires dans un format facile à utiliser et à comprendre par les apprenants adultes et les agents d’orientation contribuerait à promouvoir et à établir des liens avec des possibilités. La présentation de parcours d’apprentissage faciliterait la création de liens pour les apprenants adultes entre les programmes de littératie et les compétences essentielles.

L’établissement de programmes de littératie des adultes avec la souplesse et la pertinence souhaitées par la population cible représente un défi de taille. Il s’agit d’un défi confirmé par les taux de participation aux programmes existants dans la province et d’autres provinces et territoires.

Une étude menée par le ministère de l’Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail en 2012 a ciblé plusieurs obstacles à la participation des clients liés à certaines situations financières, au transport, aux responsabilités familiales, aux questions de garde d’enfants et aux calendriers des programmes. Grâce au processus de consultation, il a été suggéré que le réseau de formateurs apportant son soutien aux apprenants travaille de concert avec les clients, de l’admission jusqu’à l’achèvement, afin d’apporter un soutien positif et approprié. En outre, l’augmentation de la capacité du Réseau communautaire d’apprentissage pour adultes (RésCAA) soutiendrait plus d’apprenants adultes participant à la programmation.

Trop peu d’employeurs participent aux programmes de formation continue ou de formation en milieu de travail. Ceci est dû en partie à un manque persistant de sensibilisation des employeurs et des employés aux occasions offertes. Il est recommandé d’augmenter la prestation du programme Compétences essentielles au travail (CET) aux apprenants adultes employés et de continuer à accroître la sensibilisation à d’autres programmes de formation en milieu de travail auprès des employeurs. Les employeurs devraient être consultés et encouragés à participer aux programmes CET; à créer des environnements d’apprentissage et de littératie en milieu de travail; et à faire progresser la littératie au sein de leurs collectivités.

Un thème commun est ressorti de ces consultations : le gouvernement provincial se doit d’explorer d’autres programmes d’alphabétisation des adultes et de continuer à élaborer des programmes fondés sur les principes de l’apprentissage des adultes (c’est-à-dire centrés sur l’apprenant, contextualisés, etc.). Les intervenants encouragent la prise en compte des éléments suivants :



- les programmes qui intègrent la littératie à des sujets qui plaisent aux apprenants adultes (par exemple un mode de vie sain ou la littératie financière);
- les programmes qui utilisent les technologies numériques ou offrent des modalités en ligne (appropriés au groupe cible);
- les programmes conçus pour les nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick qui ont des difficultés en littératie.

## **Recommandations:**

- 24) Concevoir un outil qui décrit des parcours d’apprentissage sous une forme facile à comprendre pour les apprenants adultes et les agents d’orientation afin de les aider à promouvoir les possibilités d’apprentissage continu et à faire le lien entre ces possibilités.
- 25) Mettre en place un réseau de formateurs de soutien aux apprenants afin qu’il travaille avec les clients de littératie adultes, et ce, de l’admission à l’achèvement de leur intervention.
- 26) Renforcer la capacité des organismes communautaires sur l’apprentissage des adultes.
- 27) Augmenter la sensibilisation des employeurs et des travailleurs à souligner l’importance de la littératie au travail et de sa relation avec les priorités de l’entreprise comme : l’augmentation de la productivité, la santé et la sécurité au travail, ou un meilleur service à la clientèle.
- 28) Augmenter la prestation du programme Compétences essentielles au travail (CET) sur le lieu de travail pour les apprenants adultes et les chômeurs.
- 29) Établir des occasions d’apprentissage novatrices pour les apprenants adultes en intégrant la littératie aux programmes qui ont une plus grande pertinence pour le public (par exemple cours sur la nutrition, gestion financière, aider aux devoirs de son enfant).
- 30) Explorer les méthodes de prestation des classes de littératie des adultes à l’aide de technologies numériques et/ou de modalités en ligne (appropriées au groupe cible).
- 31) Explorer des partenariats avec les institutions postsecondaires pour cibler, soutenir et suivre les résultats des élèves éprouvant des difficultés avec la littératie comme un moyen de recruter, de maintenir et d’accroître les taux d’obtention de diplôme.



## **Leadership, coordination et communication**

Tel qu’il est indiqué précédemment, en dépit de nombreux points forts concernant la coordination des services de littératie, il y a encore beaucoup de travail à faire à l’échelle provinciale et communautaire. Les intervenants ont constaté qu’une meilleure coordination permettrait d’harmoniser les objectifs/la direction, d’accroître la sensibilisation et la communication et d’éviter certains chevauchements. La communication de messages de littératie cruciaux afin d’assurer une compréhension commune et de déstigmatiser le besoin de soutien en est un exemple clé.

Une unité interministérielle dotée d’un leadership fort fondé sur une expérience éprouvée en alphabétisation et en apprentissage continu devrait être établie au sein d’un des ministères; le mandat doit toutefois être clairement interministériel et mettre à contribution les partenaires externes. Cette unité doit représenter les francophones, les anglophones et les autochtones. Elle permettrait notamment de fournir un mécanisme de coordination intersectorielle afin d’éviter toute lacune et tout chevauchement.

Il est également recommandé de désigner des champions communautaires de l’alphabétisation. Ces personnes soigneusement sélectionnées serviraient sur une base bénévole pour un mandat de une à deux années sous la supervision de l’unité. Leur rôle serait de relever les forces et les faiblesses en matière d’alphabétisation dans leur collectivité et de promouvoir les objectifs de ce rapport.

### **Leadership scolaire**

Le leadership exemplaire devrait être reconnu, en particulier pour les langues et la littératie. Les directeurs doivent être mis au défi de partager leurs expériences et leurs réussites avec leurs homologues et les enseignants d’autres écoles. Les enseignants exemplaires devraient continuer à faire participer les parents à l’apprentissage de leurs enfants dans toute la mesure du possible. Les environnements propices à la littératie, à l’intérieur et à l’extérieur de la salle de classe, pour les enseignants, les élèves et leurs parents devraient être hautement valorisés.

### **Recommandations:**

- 32) Créer une unité interministérielle au sein du gouvernement provincial. Le rôle de la direction est de faciliter la communication, la coordination des activités à l’échelle provinciale, en collaboration avec les régions; d’assurer le suivi et l’évaluation des activités; d’assurer le leadership; et de renforcer les capacités au sein du système de littératie au cours des étapes de la vie. Elle devrait se composer de trois représentants, chacun possédant une expertise en matière de littératie des collectivités anglophones, francophones ou autochtones.**
- 33) Affecter un promoteur communautaire de la littératie au sein de chaque région de bibliothèques afin qu’il agisse à titre de coordonnateur de la littératie à l’échelle de la collectivité (par exemple sert de liaison auprès de l’unité et de la collectivité).**

## Familles et collectivités

Il est évident que le gouvernement, les collectivités, les familles et les particuliers doivent partager la responsabilité de renforcer les capacités de lecture et d’écriture des gens, peu importe leur âge. La recherche et les meilleures pratiques corroborent ce point de vue. C’est le cas également de rapports tels que le Rapport mondial sur l’apprentissage et l’éducation des adultes (GRALE), publié par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO). Les stratégies précédentes en matière d’alphabétisation, de même que les commentaires reçus pendant les consultations du Secrétariat, vont également dans ce sens.



Le Nouveau-Brunswick possède une richesse de programmes, de groupes et d’associations d’entreprises communautaires ayant une expertise et un investissement en littératie. Les intervenants tiennent un discours constant à tous les niveaux quant à la nécessité d’améliorer la communication et la coordination du système. Certaines collectivités ont déjà adopté avec succès de nouvelles approches pour améliorer la littératie et l’apprentissage continu. Parmi les exemples remarquables, on compte le Conseil consultatif de l’alphabétisation du Grand Moncton, Achieve Literacy Greater Saint John et le Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne inc.

Les parents et les personnes qui s’occupent d’enfants d’âge préscolaire en profitent lorsque leur collectivité offre un soutien axé sur les points forts, mais ils doivent être mis au courant de la disponibilité et de la valeur de ces programmes. Ces ressources ne devraient pas être disponibles seulement pour les plus vulnérables; toutes les familles peuvent être renforcées au sein d’une collectivité qui crée de riches environnements d’apprentissage et de littératie. Les centres de ressources familiales et les organismes communautaires similaires offrent de précieux programmes de la petite enfance et un soutien aux parents. Ils représentent un maillon important dans les services communautaires liés à la littératie et à l’apprentissage. De même, le RésCAA offre des possibilités d’apprentissage pour les parents, les futurs parents potentiels et les autres adultes qui servent d’éducateurs et de modèles pour les enfants et d’autres adultes de la collectivité.

Les bibliothèques représentent un autre atout de la collectivité en matière de littératie. Elles sont en bonne position pour soutenir la littératie et la programmation de l’apprentissage continu pour tous les âges à l’échelle communautaire. De nombreuses consultations ont mis en évidence le fait qu’une plus grande prise de conscience est nécessaire concernant les nombreux précieux programmes d’alphabétisation déjà offerts dans les bibliothèques publiques (par exemple les services numériques, des programmes pour les enfants d’âge préscolaire et les familles). Il est recommandé que les heures de bibliothèque soient prolongées pour accroître l’accessibilité. Le personnel de bibliothèque joue un rôle important en matière de leadership dans la promotion et la coordination de la littératie au sein de leurs collectivités.

La participation à des festivals, des concerts, des événements sportifs et des spectacles à un prix abordable contribue grandement à l’apprentissage. Beaucoup d’événements liés à la littératie sont offerts au Nouveau-Brunswick. Parmi les quelques exemples, on compte le Festival Frye; Reading

is Wild/Mordus de la lecture des Wild Cats de Moncton; Imagination Library soutenue par les Clubs Rotary; Lire, découvrir et grandir des Caisses populaires acadiennes; le théâtre d’été Fredericton Calithumpians; les projets Art sur roues; et le Salon du livre de Caraquet, d’Edmundston et de Dieppe.

Les gouvernements municipaux pourraient jouer un rôle plus important en matière de leadership, de coordination et de soutien à la littératie, en sollicitant la participation des intervenants des secteurs sociaux, économiques, culturels, politiques et éducatifs.

***En tant qu’êtres humains, nos besoins fondamentaux (manger/boire, se loger, la sécurité/sûreté) doivent être comblés avant que nous puissions satisfaire notre besoin d’apprendre des choses telles que la lecture.***

Inspiré par *Ensemble pour vaincre la pauvreté – Le plan d’inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick*, Léo-Paul Pinet, président du Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne inc.

Lors des consultations, la Société d’inclusion économique et sociale a défini quatre piliers d’une approche du développement communautaire axée sur la participation :

- le public;
- le gouvernement;
- le secteur privé;
- les organismes et groupes communautaires.

M. Pinet a également insisté sur la nécessité de lier le rapport en matière d’alphabétisation à la stratégie de réduction de la pauvreté, à laquelle 2 500 personnes ont participé en 2009.

La multitude de programmes et de ressources gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de littératie doit être cernée à l’échelle communautaire, régionale et provinciale. Il faut aussi évaluer les besoins et les réalités à l’échelle régionale et communautaire pour planifier les interventions appropriées, les coordonner et les évaluer correctement. Ce relevé devrait inclure la population ciblée pour chaque service/programme et les outils nécessaires pour répondre aux besoins individuels et communautaires de manière appropriée. La schématisation des atouts aidera à déterminer les lacunes des services ainsi que les doublons et les chevauchements.

## Recommandations:

- 34) Coordonner une réunion des intervenants au Nouveau-Brunswick à l’échelle de la province où les fournisseurs de possibilités d’apprentissage formel, non formel et informel présentent leur rôle, leurs activités et les résultats qui favorisent la littératie. Le but est de soutenir les intervenants qui travaillent de concert pour atteindre une vision commune axée sur les pratiques exemplaires et qui permet d’enrichir ces pratiques.
- 35) Clarifier l’interprétation des statistiques sur les taux de littératie au Nouveau-Brunswick et augmenter l’équilibre des messages positifs en mettant en évidence les effets positifs des efforts d’alphabétisation par les intervenants.
- 36) Grâce au leadership d’une unité interministérielle et des développeurs en littératie de la collectivité, repérer les champions de littératie pour servir en tant que leaders et défenseurs de l’engagement du public dans la formation permanente et l’apprentissage tout au long de la vie. Ces champions croiseront les différents niveaux des intervenants (par exemple les chefs d’établissement, les municipalités, les employeurs, les organismes communautaires et les particuliers). La reconnaissance des champions de la littératie serait effectuée en construisant sur les bourses existantes de champion de la littératie (par exemple le Conseil de la Fédération, le Literacy Coalition of New Brunswick Awards et le Conseil pour le développement de l’alphabétisme et des compétences des adultes du Nouveau-Brunswick), la vision de « Apprendre : un projet collectif » et les Andy Scott Awards.
- 37) Élaborer un plan d’actifs provincial des programmes de littératie, des services, des outils et des soutiens afin de mieux comprendre les points forts, les lacunes et les chevauchements. Ce relevé d’actifs permettra de documenter les ressources affectées spécifiquement à la littératie et aux ressources qui, bien que non directement ciblées pour la littératie, soutiennent clairement ce besoin (par exemple des documents sur la santé publique pour les jeunes enfants).

## Projets pilotes

L’unité interministérielle devrait envisager une approche pilote pour mettre de nouveaux projets en œuvre. Chaque projet pilote devrait être fondé sur les pratiques exemplaires/la recherche et devrait mettre l’accent sur le suivi et l’évaluation. Les projets se dérouleront dans diverses régions et incluront les deux communautés de langue officielle et une communauté des Premières Nations.

## Projets pilotes possibles

- Prolonger l’expérience scolaire. Les langues, la littératie et l’apprentissage sont acquis par de nombreuses voies au-delà de la salle de classe traditionnelle – la musique et les arts, les jeux et les sports, les bibliothèques, les débats, la narration et la rédaction d’histoires, les transactions financières, le bénévolat et le mentorat, pour ne citer que quelques possibilités pour les enfants et les jeunes. Sistema NB est un exemple d’apprentissage en dehors des heures de classe qui a fait ses preuves. Le Nouveau-Brunswick pourrait être un chef de file en offrant aux enfants et aux jeunes des possibilités d’apprentissage supplémentaires, du temps supplémentaire pour enrichir l’apprentissage afin que chaque enfant soit davantage en mesure de réaliser son potentiel.
- Nouveaux modèles pour l’éducation en littératie des adultes. Établir des occasions d’apprentissage novatrices pour les apprenants adultes en intégrant la littératie aux programmes qui intéressent le plus le public (par exemple cours sur la nutrition, gestion financière, aide aux devoirs de son enfant).
- Communautés d’apprentissage. Cette approche pourrait inspirer les collectivités à mettre en œuvre une stratégie de littératie globale. Les modèles de communauté d’apprentissage mettent l’accent sur la coordination intersectorielle, le suivi et l’évaluation, ainsi que sur les interventions concertées. Selon le Réseau mondial d’apprentissage de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO)<sup>6</sup>, les communautés d’apprentissage ou les régions visent à renforcer la responsabilisation individuelle et la cohésion sociale, la prospérité économique et culturelle, ainsi que le développement durable. Ces communautés mobilisent efficacement leurs ressources dans tous les secteurs afin de promouvoir : l’apprentissage de base à l’enseignement supérieur; l’apprentissage dans les familles et les collectivités ainsi que sur le lieu de travail; l’apprentissage à l’aide des technologies modernes; en effectuant un suivi et une évaluation; et en faisant la promotion de la culture de l’apprentissage tout au long de la vie.
- La poursuite du développement des projets pilotes McCain pour le développement de la petite enfance et l’engagement des parents, peut-être en combinaison avec le modèle de l’École Sainte-Anne à Fredericton.
- D<sup>re</sup> Renée Guimond Plourde, professeure à l’Université de Moncton, campus d’Edmundston, a établi une approche interdisciplinaire réussie incluant la littératie, la zoothérapie et la gestion du stress. Un projet basé sur le travail de D<sup>re</sup> Guimond Plourde pourrait être mis à l’essai dans une autre collectivité<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> UNESCO, *Réseau mondial des villes apprenantes. Caractéristiques clés/du référentiel des villes apprenantes*, 2013; UNESCO, *Déclaration de Pékin sur la création de villes apprenantes*, adoptée par la Conférence mondiale sur les villes apprenantes, Pékin (Chine), 21-23 octobre 2013.

<sup>7</sup> R. Guimond Plourde, D. Guimond et M. Plourde, soumission écrite lors de la *Comprehensive Literacy Strategy*, août 2015.

